

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 8 avril 2021

Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-02-41- FINANCES (7.10) - PARTICIPATION DE LA CC2T
AU FINANCEMENT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA
RENOVATION ENERGETIQUE – PROGRAMME SARE**

DATE DE CONVOCATION : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 avril 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, PERRETTE Laurent (ayant la suppléance de CHENOT Bernard), JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé (ayant la procuration de MANSION François), CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), HEYOB Olivier (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant le procuration de BRETENOUX Patrick), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, CHENOT Bernard, BELLINASO Alain, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, LE PIOUFF Lydie, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne.
<u>Avis de procuration :</u>	9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Lionel RIVET
<u>Nombre de présents :</u>	59
<u>Nombre de votants :</u>	68

Le dispositif Espace Info Energie, porté par l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER), existait depuis 2008 sur le Pays Terres de Lorraine et a pris fin au 31 décembre 2020. Ce service de conseil neutre et gratuit à destination des particuliers sur l'énergie s'articulait en complémentarité de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de l'Opération de Renouvellement Urbain menée par la Ville de Toul.

Convergeant avec la politique Habitat communautaire et répondant aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial, la CC2T a soutenu le Pays Terres de Lorraine pour candidater à l'appel à manifestation d'intérêt « SARE » de la Région Grand Est. Le Pays est lauréat depuis le 1^{er} janvier 2021 de ce nouveau service public de la rénovation énergétique.

L'association LER a été mandatée pour assurer le dispositif SARE pendant trois ans. Ce service est destiné à un large public puisqu'il est ouvert aux particuliers du territoire, mais aussi désormais aux copropriétés et aux petits locaux tertiaires. De plus, des visites à domicile seront effectuées pour affiner des préconisations techniques liés à des travaux. SARE dispose, d'ores et déjà, d'un lieu d'accueil et d'informations au 37, rue Paul Keller à TOUL.

Les sollicitations des ménages sont en constante augmentation sur le périmètre de la CC2T et impliquent un renforcement des moyens d'accompagnement avec deux postes de conseillers au sein du Pays (à 0.8 ETP chacun). Ces derniers seront à même de réaliser, de manière estimative et annuellement, 791 actes de conseils, d'accompagnements...

- Plan de financement annuel
 - Coût annuel : 105 600 € / an TTC

Cette somme correspond aux 2 postes de conseillers (à 0.8 ETP), aux frais de déplacement de ces derniers, aux frais administratifs...

- Co-financeurs :
 - CEE ETAT : 52 800 € (50 %)
 - Collectivités (50 %) :
 - Région Grand Est : 12 500 €
 - CD 54 : 8 000 €
 - Pays Terres de Lorraine : 12 500 €
 - Communautés de Communes : *(calculé selon le Potentiel Financier Agrégé par habitant)*
 - **CC Terres Tuloises : 10 496 €**
 - CC Moselle et Madon : 6 214 €
 - CC Pays du Saintois : 1 799 €
 - CC Pays de Colombey et du Sud Tulois : 1 491 €

La participation financière annuelle de 10 496 € TTC de la CC2T sera intégrée à la cotisation du Pays Terres de Lorraine. Ce dernier reversera ensuite cette somme à LER (voie de conventionnement).

Si les objectifs de nombre d'actes ne sont pas atteints (et donc le co-financement par l'Etat via les CEE non apporté), un principe de coresponsabilité s'applique entre les EPCI et LER selon un ratio 60% / 40% afin de ne pas faire porter le déficit financier uniquement à l'association. Cette dernière ayant cependant des obligations de moyens à déployer.

Vu le conseil d'administration du Pays Terres de Lorraine du 16 novembre 2020,

Vu la commission environnement du 18 janvier 2021 de la Région Grand Est concernant l'appel à manifestation d'intérêt SARE,

Vu la Commission Urbanisme et Habitat du 23 mars 2021,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise le Président à verser la participation annuelle de la CC2T au dispositif SARE selon les modalités décrites ci-dessus,**
- **Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX